



GEIEC

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
ISÈRE ÉNERGIE CLIMAT

OFFRE DE POSTE

CHARGÉ·E DE MISSION EXPERIMENTE

Collectivités et Entreprises

Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat (G.E.I.E.C)

14, avenue Benoît Frachon - 38400 Saint Martin d'Hères

Siret 887 495 000 00010 – APE 7830Z

N° de TVA intracommunautaire : FR9 887495000

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ISÈRE ENERGIE CLIMAT RECRUTE UN·E CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITÉS et ENTREPRISES

Le GEIEC (Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat) est un groupement d'employeurs qui a pour adhérents des associations et entreprises qui œuvrent pour la transition énergétique et des modes de vie durables sur le territoire isérois.

Le GEIEC recrute pour la SPL ALEC un poste de chargé·e de mission – Collectivités et Entreprises en CDI. Ce poste est basé à Saint Martin d'Hères.

La Société Publique Locale Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (SPL ALEC) a pour objet la contribution à la mise en œuvre des politiques climatiques et de transition énergétique de ses collectivités actionnaires. Elle met notamment en œuvre le Service Public d'Efficacité Énergétique métropolitain.



L'équipe de l'ALEC est actuellement composée de 58 personnes.

Contexte :

Le poste de chargé·e de mission – Collectivités et Entreprises est ouvert dans le cadre du pôle Collectivités et Entreprises, une équipe est composée de 8 contributeurs. Le poste est placé sous la responsabilité du Responsable de ce pôle.

LES MISSIONS DU / DE LA CHARGÉ·E DE MISSION – COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES :

Les missions du poste considéré portent sur l'accompagnement de différents types de maîtres d'ouvrages du territoire de la Métropole Grenobloise : Collectivités et TPE-PME principalement.

Le poste nécessite une très bonne connaissance du domaine énergétique afin d'être un interlocuteur pertinent et reconnu, mais il n'est pas uniquement technique. Le rôle de l'ALEC n'est pas celui d'un bureau d'études : il s'agit de conseiller, convaincre, d'assister, d'accompagner les partenaires, et de leur proposer des actions de sensibilisation / formation sur des sujets nouveaux.

Nature des missions :

- Conseil/Accompagnement des communes de la métropole :

L'accompagnement proposé par l'ALEC aux communes sur leur patrimoine peut être de natures varié en fonction de leurs besoins et du contexte :

- **Suivi énergétique des consommations, dépenses, et émissions** de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public et véhicules),
- **Sensibilisations / formations,**

- Appuis à la structuration d'une démarche ou d'une organisation grâce à des **apports d'ordres méthodologique et stratégique**,
- **Accompagnements et conseils sur des actions spécifiques, de constructions ou réhabilitations énergétiques de bâtiments** : appui à la définition de cahiers des charges, production de notes d'analyses techniques, accompagnement dans les démarches, recherche de financements, aide à la mise en place de programmes d'actions, renégociation de contrats d'exploitation de chauffage ...

Les thématiques traitées autour de l'énergie sont variées : performance énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, qualité de l'air intérieur, optimisations des consommations, campagnes de mesures, ...

Les objectifs de l'ALEC sont, dans tous les cas, d'aider la collectivité à bien cerner et expliciter ses besoins, d'apporter un accompagnement personnalisé et adapté, mais aussi de proposer un suivi et un partenariat dans la durée, afin d'assurer continuité et progression dans les actions engagées par ces acteurs professionnels.

- Conseil et Accompagnement des entreprises (TPE-PME) :

L'ALEC assure une mission d'orientation et conseil auprès des TPE-PME du territoire métropolitain. L'accompagnement proposé à ces maîtres d'ouvrages se décompose en trois volets :

- **Accueil et la qualification des demandes**, et le cas échéant leur orientation vers les acteurs du territoire,
 - **Appui personnalisé aux projets de rénovation et d'efficacité énergétique** : sensibilisation aux économies d'énergie, conseils en matière de performance énergétique (enveloppe et équipements techniques du bâtiment, étanchéité à l'air, ...). La sensibilisation est réalisée via des conseils simple par téléphone / mails, des conseils personnalisés plus complet ou des diagnostics énergie sommaires de l'entreprise. Si pertinent une visite sur site préalable est organisée. Ces accompagnements de l'entreprise leur permettent de comprendre ses consommations énergétiques, de se réapproprier le fonctionnement des équipements consommateurs et de l'aider à construire un plan d'actions.
 - **L'accompagnement technique de la Métropole dans l'instruction des aides financières** proposées aux TPE-PME.
- Participation ponctuelle aux autres activités de la structure si nécessaire : surcroît d'activité, appui méthodologique ou technique, formation, communication, ...
 - Participation aux tâches générales et à la vie de la structure

COMPÉTENCES et CONNAISSANCES SOUHAITÉES

- Compréhension et sensibilité aux problématiques environnementales, changement climatique, énergie...
- Connaissances en économie d'énergie / utilisation rationnelle de l'énergie : énergétique du bâtiment, efficacité énergétique, énergies renouvelables.

- Comptabilité - Suivi de consommations énergétique : lecture de factures, calcul de consommation, analyse d'indicateurs de performance...
- Connaissance du milieu des collectivités locales et des acteurs publics

APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Adaptabilité
- Capacités relationnelles, pédagogie et bonne expression orale
- Capacités dans l'animation de réunions devant un public
- Écoute des besoins et aptitude à travailler en équipe
- Capacités rédactionnelles et bonne orthographe
- Dynamisme
- Organisation et capacité à prioriser
- Capacité à travailler sur plusieurs projets en parallèle
- Rigueur et sens du détail
- Travail en mode projet
- Capacité à développer un réseau relationnel
- Sens politique et de la diplomatie

DIPLÔMES / EXPÉRIENCES REQUIS

- Formation de niveau Bac +2/3 minimum (DUT, licence ou master...) dans les domaines de la transition énergétique, de l'efficacité énergétique, et des énergies renouvelables
- Expérience professionnelle de 5 ans minimum exigée

CONDITIONS DU POSTE

Le GEIEC et la SPL ALEC sont attentifs à l'équilibre vie privée - vie professionnelle. En cela, il est proposé :

- Un CDI statut cadre à pourvoir dès que possible
- Temps plein avec récupération au réel (plusieurs modalités d'aménagement du temps de travail possibles : forfait annuel en heures ou forfait annuel en jours) ou temps partiel possible en fonction de la personne sélectionnée
- Souplesse dans l'aménagement de son temps de travail, pas d'horaires obligatoires : un vrai atout
- 2 jours employeurs offerts sur la période du contrat (en fonction de la date d'arrivée) + congés payés légaux
- Une rémunération de 34 000 € à 39 000 € bruts annuels à temps plein en fonction de l'expérience
- Une mutuelle et une prévoyance avantageuses, prises en charge à 100% par l'employeur
- Des tickets restaurant et un plan de déplacement entreprise
- De la souplesse et des conditions matérielles pour télétravailler (jusqu'à 10 jours par mois)
- Un cadre de travail agréable et convivial au siège de la SPL ALEC à St Martin d'Hères en Isère
- Une mission au sein d'une équipe engagée pour les transitions, dynamique et volontaire
- Le poste est aménageable



MODALITES DE CANDIDATURE

Date d'embauche : mi-mars ou début avril dans l'idéal

Le recrutement est réalisé par le GEIEC pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « candidature au poste de chargé-e de mission Collectivités et Entreprises n°2GE ».

Merci de transmettre obligatoirement votre CV et votre lettre de motivation **avant le dimanche 25 février au soir**.

Les entretiens auront lieu le 6 ou le 7 mars dans les locaux du GEIEC à Saint Martin d'Hères.